À l'impossible, nous sommes tous tenus !

Compte Test - 2020-09-27 18:42:17 - Vu sur pharmacie.ma

Lancée en 2009 à l'initiative de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP), la «Journée mondiale des pharmaciens» est célébrée le 25 septembre de chaque année afin de promouvoir le rôle et les missions des pharmaciens auprès du grand public. La FIP a placé la Journée mondiale des pharmaciens 2020 sous le thème «Le pharmacien est le spécialiste de vos médicaments», et pour rappeler au grand public le rôle de ce professionnel de santé, cette organisation a mis en ligne quatre séquences vidéo qui sont consultables sur son site internet. À l'occasion de cette Journée et pour la première fois, la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) a placardé sur son site un message à travers lequel elle félicite et remercie l'ensemble des pharmaciens marocains et leurs quatre millions de confrères à travers le monde pour leur investissement quotidien permettant de garantir à tous un accès sécurisé et un bon usage du médicament. La deuxième chaîne de télévision marocaine (2M) a aussi tenu à marquer l'événement en diffusant un reportage sur la pharmacie au Maroc avec un focus sur le rôle joué par les officinaux pendant la pandémie du Sars-CoV-2. En guise de conclusion, le présentateur de ce reportage a rappelé que les pharmaciens ne sont pas de simples «vendeurs de médicaments». Il ne croyait pas si bien dire, cette phrase résume presque, à elle seule, les difficultés d'une profession médicale qui peine à se défaire de son «étiquette commerciale». Jadis, le pharmacien était le dépositaire exclusif d'un art qui lui permettait de préparer les remèdes avant leur dispensation au patient. Mais l'arrivée en force de l'industrie pharmaceutique a petit à petit réduit le rôle du pharmacien à la dispensation des médicaments qui est souvent assimilée à un simple acte de vente. Les revenus du pharmacien sont aussi étroitement liés au chiffre d'affaires réalisé sur ces ventes. Ce lien rend le pharmacien vulnérable vis-à-vis de toute politique d'économie de santé ne prenant pas en considération la viabilité de l'officine. Aujourd'hui, il faut militer pour la mise en place d'un honoraire rétribuant l'apport du pharmacien d'officine dans la prise en charge du patient. Mais cet honoraire n'est pas la panacée ! La profession devrait aussi troquer sa lente évolution contre une approche disruptive et proactive sachant tirer profit des expériences étrangères en la matière. Le Canada est un bel exemple à méditer, même si leur contexte est très différent du nôtre. Quant à l'exemple français, il n'est pas moins intéressant puisqu'en dépit d'une résistance farouche des autres professionnels de santé, les pharmaciens et leurs instances ont mené une bataille exemplaire qui leur a permis d'«arracher» de nouvelles missions, notamment la surveillance de certaines maladies chroniques, la vaccination, la téléconsultation via les officines, les tests rapides de diagnostic, etc. Et ils ne vont certainement pas s'arrêter en si bon chemin. Les pharmaciens marocains savent dans leur majorité ce qui marche et ce qui ne marche pas, et surtout ce qu'il faut faire pour y remédier ! Seulement, le manque de concertation notamment avec leur ministère de tutelle et le contexte hostile qui en résulte sont peu enclins à la mise en place d'un modus operandi à même d'extirper le pharmacien de son marasme. Aussi, le rêve de voir une profession en phase avec son environnement, une profession tournée vers l'avenir et permettant au pharmacien de vivre dignement de son métier, ne peut se concrétiser que si les pharmaciens comprennent, une fois pour toutes, que sans leur union, aucun sauvetage de l'officine ne peut être envisagé. Quant à certains responsables des organismes professionnels qui ont fait leur temps, il est temps qu'ils cèdent leur place à d'autres pharmaciens plus motivés et qui ont moins de comptes à régler...